
BILAN DE L'ANNÉE DE L'ASSURANCE RÉCOLTE 2008

RÉGION ADMINISTRATIVE DE LAVAL ET DES LAURENTIDES

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2009

Le début de la saison 2008 des régions de Laval et des Laurentides s'annonçait favorable à la production agricole, avec l'absence de dommages hivernaux, des semis dans la période habituelle et une bonne levée des plantes. Toutefois, les pluies importantes et fréquentes du mois de juin à la mi-août ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été, particulièrement celles du foin. De plus, de nombreux épisodes de grêle et les maladies ont causé des dommages localisés. Par la suite, la période des récoltes a cependant été facilitée par des conditions climatiques propices. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes alors que la qualité de la production a été en deçà de celles-ci. Pour indemniser les producteurs et productrices de la région des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 1 376 100 \$ en assurance récolte. Les valeurs totales assurées en 2008 étaient de 26 172 700 \$. Les contributions versées par les adhérents s'établissaient à 666 100 \$.

En détail

Les conditions hivernales ont été propices à la survie à l'hiver des prairies, des plants de petits fruits et des pommiers. Au printemps, les travaux de semis et de plantation se sont déroulés dans les temps habituels et de bonnes conditions. De façon générale, le climat a été adéquat pour la germination, la levée et le début de croissance des cultures annuelles, malgré l'excès de pluie qui a occasionné des baisses de population. On a observé également une belle floraison, de bonnes conditions de pollinisation et un bon développement des pommes. Toutefois, la grêle survenue le 2 juin a occasionné des dommages, principalement dans les vergers du secteur d'Oka.

De plus, le temps instable, fréquemment pluvieux et orageux qui a caractérisé les mois de juin, de juillet et la première moitié d'août a nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été. Ainsi, la croissance des cultures annuelles n'a pas été optimale, particulièrement celle des céréales et des cultures maraîchères. Les travaux aux champs et les traitements phytosanitaires ont été difficiles. La première fauche de foin a été ralentie ou arrêtée par les pluies fréquentes, soutenues et parfois abondantes, qui ont également eu un impact sur les fauches subséquentes. Ces conditions d'humidité excessive ont de plus favorisé le développement des maladies. La fin de l'été et l'automne ont été favorables à la majorité des récoltes.

Plus en détail, notons que malgré des conditions hivernales qui ont favorisé la survie des prairies à l'hiver, les conditions climatiques qui ont suivi n'ont pas été favorables à la récolte du foin. Le temps froid du printemps a retardé le développement des plantes fourragères. Par la suite, les pluies fréquentes de juin à la mi-août ont compliqué et retardé la récolte de la première fauche de foin, ce qui a occasionné des pertes de qualité. La période de récolte de la première fauche ayant été plus longue que la normale, cela a eu pour effet de diminuer la période de croissance du foin des deuxième et troisième fauches. Somme toute, à des niveaux variables selon la localisation géographique, le rendement global a été supérieur à la moyenne, mais la qualité du foin, inférieure. Le 6 février, 561 200 \$ étaient versés aux producteurs et productrices pour les pertes de foin.

La récolte des pommes a été bonne, tant pour ce qui est des rendements que de la qualité, sauf dans

les vergers touchés par la grêle en début de saison dans le secteur d'Oka. Les indemnités s'élèvent à 333 200 \$. Quant aux cultures maraîchères, l'excès de pluie, la grêle et les maladies ont nui au bon développement de la récolte. Les rendements des légumes ont été autour des moyennes, mais de qualité moindre, les indemnités se chiffrant à 195 600 \$.

On a observé, pour les céréales, des grains plus légers, surtout pour l'avoine, des toxines ainsi qu'une présence plus marquée de mauvaises herbes, particulièrement dans le nord de la région. Quant au soya, les rendements ont été autour de la moyenne, malgré certains dommages occasionnés par la maladie. Les températures, près des normales de la saison ou inférieures à celles-ci, ont causé certains retards de croissance au maïs-grain, mais le gel survenu tard à l'automne a favorisé l'atteinte de sa maturité. La date limite de récolte du maïs-grain a d'ailleurs été reportée à cause d'un retard de maturité. Les rendements du maïs fourrager ont été très bons dans la partie sud, mais plus variables au nord, à cause d'un manque de population à la suite de l'excès de pluie à la fin du printemps. Somme toute, les rendements ont été autour des moyennes, mais de qualité moindre. Pour l'ensemble de ces cultures, les indemnités se chiffrent à 272 200 \$.

DIRECTION DE L'INTÉGRATION DES PROGRAMMES,
EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE
DE SERVICES DE SAINT-EUSTACHE

1 800 749-3646